Image not found or type unknown

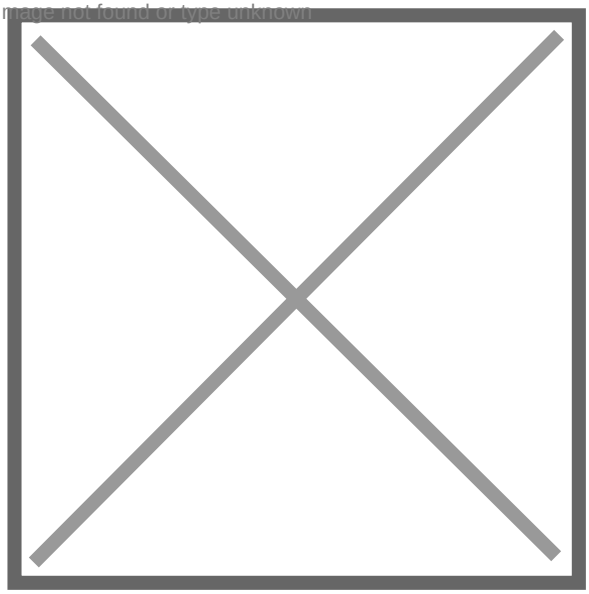

Paiement d'heures supplémentaires

Par **chtouxx**, le **22/11/2010** à **13:51**

Bonjour,

je suis assistant d'éducation dans un collège. L'année dernière j'avais le même emploi dans un lycée dans lequel j'ai effectué des heures supplémentaires (pour la surveillance du concours général des lycéens). Ces heures supplémentaires me permettront d'avoir environ 60€ (somme confirmée par l'académie que j'ai joint plusieurs fois au téléphone).
Mon problème est que ces heures supp ont été effectuées au mois de février, soit il y a 9 mois !!! et que à cause d'un problème informatique on ne sait pas quand on va me payer!!!
Existe-t-il un délai dans lequel ces heures doivent m'être payées ou dois-je attendre indéfiniment sans rien pouvoir y faire?

Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés